



**L'ETAT C'EST CHACUN
DE NOUS**

LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

2018-2019

Table des matières

Présentation du département et de la licence de science politique	3
Équipe enseignante	4
Organisation de la scolarité.....	6
1- Présentation générale	6
2- Parcours et/ou spécialisation.....	7
3- Obtention des ECTS	8
a- Les cours.....	8
b- Le mémoire de recherche (L3).....	9
c- Le stage et le mémoire de stage (L3)	9
d- Projet tutoré	10
e- Procédure de validation de la licence.....	11
Déroulement du cursus.....	16
Contenu des enseignements (E.C.).....	19
Spécialités des enseignants-chercheurs.....	30
Enseignements de « mineure » à prendre dans d'autres départements.....	35
Tableau récapitulatif de la Licence - Département de Science Politique - Université Paris 8	37

Présentation du département et de la licence de science politique

Le département de science politique dispense des enseignements qui permettent l'obtention des diplômes européens suivants :

LICENCE MASTER DOCTORAT

La licence de science politique dispense des savoirs, d'abord généralistes puis progressivement plus spécialisés, susceptibles de préparer les étudiants à la fois à une poursuite d'études en master et à l'accès à la vie professionnelle par la transmission d'outils d'analyse et de décryptage de la réalité politique contemporaine. Celle-ci s'adosse à une mise en perspective par l'histoire sociale et politique ainsi que par la comparaison entre différentes sociétés ; elle repose sur l'articulation entre instruments conceptuels et cas pratiques actuels variés. La formation ne recherche donc pas uniquement l'accumulation de connaissances formelles et la production de discours érudits, mais elle vise à engendrer des capacités de synthèse, de diagnostic, d'argumentation et de rédaction transposables à diverses situations universitaires et professionnelles.

Double cursus aménagé Science Politique-Histoire

Le double cursus Histoire/Science politique vise à doter les étudiants d'une double formation disciplinaire en Science Politique et en Histoire, et leur permettre de mener de front les deux Licences afin d'obtenir à la fin deux diplômes dans de bonnes conditions. Le présent parcours a les mêmes objectifs que les Licences simples, mais forme des étudiants ayant une forte capacité de travail, d'analyse et de synthèse tout en étant aussi à l'aise avec les concepts de la Science Politique que de l'Histoire. Le double cursus donne accès aux débouchés professionnels des deux formations : préparation pour de nombreux concours (fonction publique territoriale, nationale ou européenne), métiers du journalisme et secteurs professionnels (collectivités locales et territoriales, associations, organisations syndicales, ONG, organisations internationales notamment). La mobilité internationale y est enfin fortement encouragée, en particulier en L2 et L3, et organisée dans le cadre de la formation.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

La licence forme donc des étudiants polyvalents, susceptibles d'intervenir dans les domaines liés à la vie politique, aux politiques et institutions publiques, au monde syndical et associatif, à des postes de niveaux variables. Elle consiste à mettre l'étudiant en possession de compétences opératoires, ainsi que d'une cartographie des secteurs professionnels vers lesquels il pourra s'orienter, afin qu'il se sache armé en termes de méthodes, de savoirs et de savoir-faire dans ces domaines.

Équipe enseignante

Chaque enseignant titulaire assure une permanence au département. Consultez l'affichage et le blog.

PROFESSEUR.E.S :

Elsa DORLIN
Éric FASSIN
Bertrand GUILLARME
Odile HENRY
Laurent JEANPIERRE
Violaine ROUSSEL
Yves SINTOMER
Sylvie TISSOT

MAÎTRE.SSE.S DE CONFÉRENCES :

Thomas BRISSON
Christine CADOT
Vanessa CODACCIONI
Damien de BLIC
Nora EL QADIM
Pierre GILBERT
Mathieu HAUCHECORNE
Florence HULAK
Kolja LINDNER
Audrey MARIETTE
Anne MARIJNEN
Médéric MARTIN-MAZE
Vanessa NUROCK
Michel VAKALOULIS
Clemens ZOBEL

ATER, MONITEURS ET CHARGÉ-ES DE COURS

Lilas BASS
François BOUREAU
Arthur CESSOU
Dimitri DUGENY
Vincent FARNEA

H. GASSAMA
Matthieu GRANDPIERRON
Cyril MELOT
E. MITROVGENI
Rémi ROUGE
Emmanuelle ZAGORIA

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département :

Bertrand GUILLARME, Vanessa CODACCIONI

Responsable des échanges et relations internationales :

Clemens ZOBEL

Responsables de la formation Licence :

Odile HENRY & Michel VAKALOULIS

Jury de Licence :

Thomas BRISSON, Christine CADOT, Damien de BLIC, Mathieu HAUCHECORNE, Odile HENRY (présidente), Yves SINTOMER, Michel VAKALOULIS.

Responsables des stages licence :

Florence HULAK et Michel VAKALOULIS

Secrétariat de la licence :

Patricia EBRING

Inès SAÏHI KHELIFA

Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage.

Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Horaires d'accueil du public :

Lundi : *fermé le matin* 14h-16h30

Mardi : 10h-12h *fermé l'après-midi*

Mercredi : 10h-12h *fermé l'après-midi*

Jedi : 10h-12h/14h-16h30

Vendredi : 10h-12h30 *fermé l'après-midi*

<p>Adresse du site Internet du département : http://www.univ-paris8.fr/scpo Blog du secrétariat : http://sciencepoparis8.hautetfort.com/</p>
--

Organisation de la scolarité

1- Présentation générale

Licence générale

Composée de 6 semestres sur 3 ans, la licence de science politique combine, pour chaque étudiant, une majeure valant 101 crédits ECTS, une mineure de 37 crédits ECTS et des UE transversales de 42 crédits ECTS. La mineure est déclinée en 3 parcours : « Philosophie politique : l'ordre politique en question », « Sociologie politique : politique et discrimination », « Histoire politique et études transnationales : Citoyenneté et mondialisation ». En d'autres termes, il y a trois mineures (qui sont autant de parcours), qui sont construites à partir de mineures externes prises dans les départements correspondants (philosophie, sociologie, histoire) et de mineures internes dispensées par le département.

La majeure en science politique est constituée par un tronc commun d'enseignements fondamentaux couvrant les principaux domaines de la science politique (institutions et organisations politiques, histoire des idées et théorie du politique, sociologie politique, relations internationales et européennes). Trois cours en L1 et L2 (droit constitutionnel et institutions politiques comparées ; introduction aux relations internationales ; analyser et enquêter l'Etat) sont assortis de travaux dirigés (TD) destinés à permettre la consolidation des connaissances des étudiants dans ces matières de base.

Ce bloc commun est complété et associé à une spécialisation progressive par les mineures au fur et à mesure que les étudiants progressent de la L1 à la L3. En L2, la spécialisation commence avec trois mineures externes (sauf pour le parcours « philosophie politique » qui comprend une mineure interne « histoire de la pensée politique » en S3). Cette spécialisation se poursuit en L3 avec deux mineures externes et des cours disciplinaires (mineures internes), variables selon le parcours choisi par l'étudiant, permettant un approfondissement ciblé, conduisant également à l'acquisition de savoirs plus immédiatement opératoires.

Dans la mesure où cette spécialisation se fait notamment à la faveur de collaborations avec des départements partenaires (philosophie, sociologie et histoire), elle permet l'établissement de passerelles entre ces formations.

Les UE transversales ont quant à elles pour objectif de renforcer les compétences pré-professionnelles acquises au cours de la formation, dont la maîtrise de langues étrangères. Un cours de méthodes est notamment dispensé en L3 afin d'encadrer les étudiants dans la réalisation d'un stage ou d'une recherche.

Double cursus aménagé Science Politique-Histoire

Le double cursus aménagé concerne des étudiants en double inscription en licence de Science Politique et en licence d'Histoire. Dans chaque licence, ils suivront un parcours spécifique, dit « double cursus aménagé ». Ce parcours mutualise les UE transversales dans une UE intitulée « mineures et transversales » mais laisse intacte les UE majeures. Le volume horaire de l'association des deux licences est inférieur à 140% du volume horaire d'une licence simple.

2- Parcours et/ou spécialisation

Parcours 1 « Philosophie politique : l'ordre politique en question » :

En *philosophie politique*, sont explorées les mutations contemporaines du politique, liées au dépassement des frontières des Etats-Nations et de leur modèle de souveraineté et à l'émergence de nouvelles formes d'exercice de la démocratie et de la citoyenneté. Ce parcours est unique en Ile-deFrance.

Parcours 2 « Sociologie politique : politique et discriminations » :

En *sociologie politique*, les questions liées aux discriminations et à la constitution de nouveaux groupes sociaux ciblés par les politiques publiques contemporaines sont au cœur des enseignements. Cette thématique est à la fois originale à l'intérieur de l'offre de formation dans la région et attractive pour les étudiants de Paris 8 en raison de ses implications pratiques et actuelles.

Parcours 3 « Histoire politique et études transnationales : citoyenneté et mondialisation » :

En *histoire politique*, les effets des migrations et des logiques de mondialisation, mais aussi des déséquilibres Nord/Sud, sont centraux. Ce parcours attire notamment de nombreux étudiants désireux d'acquérir des compétences dans l'analyse des sociétés du Sud, d'Europe et d'Asie. La dimension transnationale de ce parcours sera plus largement renforcée.

3- Obtention des ECTS

a- Les cours

Les cours sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont validés à l'aide de deux notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit. Cela correspond au contrôle continu (un examen sur table ou un travail à faire à la maison) et au contrôle final (oral ou examen sur table). Deux sessions sont proposées.

- Inscription aux cours : elle se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>). Pour l'inscription aux cours de mineures d'autres départements et de langues, voir directement auprès des départements concernés.
- Contrôle continu, contrôle terminal et assiduité : **en L1, l'assiduité est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s et pour l'ensemble des cours** (trois absences maximum par cours sont autorisées) – les exceptions à cette règle sont précisées dans l'encadré consacré aux étudiant-e-s salarié-e-s.

NB : trois cours en L1 et L2 (Droit constitutionnel et institutions politiques comparées, Introduction aux relations internationales et Analyser et enquêter l'Etat) sont des **cours magistraux associés à des TD**. Selon les cas, ces cours magistraux peuvent être validés soit uniquement par contrôle terminal, soit par contrôle continu (excepté pour les étudiant-e-s salarié-e-s) **et** par contrôle terminal – chaque enseignant-e précisera les modalités de contrôle en début de semestre.

Attention : pour les TD associés à ces cours (L1 et L2), comme pour les cours de méthodologie (L1 et L3) et pour le cours Orientation universitaire et professionnelle (L1), l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires, y compris pour les étudiant-e-s salarié-e-s.

Aucune dispense d'assiduité et de contrôle continu ne sera accordée, **il n'existe pas d'examen terminal ni de session de rattrapage pour ces cours.**

- Dispense de contrôle continu et d'assiduité : cette dispense concerne les étudiant-e-s salarié-e-s. Pour plus de détails, voir encadré à la fin de la section.
- Rattrapages : pour tous les cours (à l'exception des TD en L1 et L2, des cours de méthodologie en L1 et L3 et du cours Orientation universitaire et professionnelle en L1), deux sessions d'examen sont proposées. Si un-e étudiant-e obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 (ou s'il n'a pas passé l'examen à la première session), l'étudiant-e a le droit de se présenter à la seconde session s'il n'a pas validé par compensation (en cas de validation par compensation, il doit faire une demande de renonciation). La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la 1^{ère} note obtenue.

- Évaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiants en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à chaque enseignement et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir. Il peut être, de plus, procédé par chaque enseignant à une évaluation plus informelle auprès de ses étudiants en milieu de semestre, de façon à mieux ajuster son programme en cours.

- Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. Les étudiant-e-s doivent se renseigner auprès des départements correspondants. Les **délais** d'inscription peuvent être plus **brefs** qu'au département de science politique. Pour l'anglais et pour l'espagnol, les étudiant-e-s doivent passer un test de niveau (groupes de niveau) au mois de septembre (consulter l'affichage du département et le blog du secrétariat pour les dates de tests de langues).

La liste des langues pour lesquelles les étudiants peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves. Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne sont pas autorisés.

Indépendamment des cours de langues, des cours d'aide à l'expression orale et écrite seront offerts, au premier semestre, aux étudiant-e-s auquel-le-s cela pourra bénéficier.

- Module Orientation universitaire et professionnelle : destiné à améliorer la connaissance des cursus et des métiers de la science politique et celle des voies possibles de professionnalisation, il se compose pour moitié d'une série d'interventions de spécialistes et de professionnels de ces domaines. Une autre moitié consiste en un encadrement des étudiants en petits groupes permettant de les mettre individuellement en possession des outils de décryptage du domaine, en termes de choix à faire au cours du cursus et en lien avec leur future insertion professionnelle.

b- Le mémoire de recherche (L3)

Le mémoire de recherche est un travail individuel. Il porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un directeur de recherche spécialiste de la question soulevée. Les spécialités de chaque enseignant-chercheur sont indiquées dans cette brochure. Chaque enseignant-e assure une permanence hebdomadaire (voir affichage et blog). Les étudiants doivent trouver leur encadrant avant décembre 2018. Le mémoire de recherche donne lieu à une évaluation notée. **Le mémoire de recherche** doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale et pertinente** au regard de la question traitée. Ce mémoire doit faire **entre 15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

c- Le stage et le mémoire de stage (L3)

Un stage (d'une durée minimale de 75 heures et d'une durée maximale de 6 mois) est intégré au cursus en L3 et peut être validé dans le cadre du diplôme, en lieu et place du mémoire de recherche. Le département constitue actuellement et tiendra à disposition des étudiants un répertoire de contacts préexistants, afin de faciliter la mise en place de ce stage. Les enseignants responsables des stages (Florence HULAK & Michel VAKALOULIS) constituent des interlocuteurs privilégiés des étudiante-s pour toute question et pour la signature des conventions de stage. Chaque stage est

encadré par un enseignant-tuteur, membre du département (qui n'est pas nécessairement l'un des responsables des stages). Un responsable du stage est désigné dans l'entreprise ou l'organisation d'accueil du stagiaire. Le stage donne lieu à un mémoire et à une évaluation notée.

Il est impératif que la convention de stage soit signée avant le début du stage et avant le départ (en cas de stage à l'étranger), et que les dispositions à prendre relatives à la responsabilité civile aient été faites. Les conventions de stage rendues après le début du stage ne seront pas signées. Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Les étudiants de L2 peuvent effectuer un stage mais uniquement durant l'été précédant leur L3 et après avoir pris contact et accord auprès d'un-e des responsables des stages.

Tout autre stage effectué lors de la formation et en rapport avec elle est le bienvenu.

Les étudiant-e-s ayant réalisé un **stage validé par le département** peuvent utiliser les matériaux collectés dans le cadre de ce stage pour leur mémoire, mais il ne s'agit pas de faire un rapport de stage.

Le mémoire de stage doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale et pertinente** au regard de la question traitée. Ce mémoire doit faire **entre 15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

NB : le mémoire (de recherche comme de stage) fait l'objet d'un **retour en face à face** avec l'enseignant-e qui a encadré le mémoire. Ce retour peut prendre la forme d'une permanence organisée par l'enseignant-e en fin d'année ou encore d'une soutenance.

ATTENTION : l'année universitaire se finissant avant l'été, **les étudiant-e-s doivent avoir rendu leur mémoire en juin au plus tard.**

d- Projet tutoré

Le mémoire de L3 peut aussi être validé sur la base d'un travail de recherche réalisé en groupe et supervisé par l'un-e des enseignant-e-s du département en charge d'encadrer ces mémoires collectifs (la liste de ces derniers sera affichée sur le blog du secrétariat à la rentrée). Les groupes de projets tutorés comprennent deux ou trois étudiants maximum et doivent être constitués avant la mi-décembre. Aucun-e étudiant-e ne pourra s'ajouter à un groupe déjà existant passé la date-limite de constitution des groupes et de déclaration des sujets qui sera indiquée sur le blog du secrétariat. La longueur des mémoires de projets tutorés est comprise entre 40 et 50 pages. Les mémoires feront l'objet d'une évaluation unique : les membres d'un groupe obtiendront tou-te-s la même note. Les enseignant-e-s volontaires pour l'encadrement de ces mémoires collectifs pourront proposer au préalable des thèmes ou des sujets de mémoire possibles.

e- Procédure de validation de la licence

- La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues. Cette compensation s'effectue à trois niveaux :
- **entre les E.C.** (Éléments Constitutifs) **à l'intérieur d'une U.E.** (Unité d'Enseignement), autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même U.E. (voir la présentation des intitulés des E.C. et des U.E. en fin de brochure) ;
- **entre les U.E. à l'intérieur d'un semestre ;**
- **entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un E.C. peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des E.C. (pondérée par les coefficients) au sein d'une U.E. est de 10/20 ; une U.E. peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes U.E. au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflète le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

- Passage d'une année à la suivante :

Si à l'issue de l'année scolaire, un étudiant de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il est **admis** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il est **ajourné**. Toutefois, **si les UE qu'il a validées sur les deux semestres totalisent plus de la moitié des ECTS de l'année (soit 30 ECTS), il peut être autorisé à s'inscrire en L2 avec pour obligation de repasser au cours de son année de L2 les EC qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (AJAC : ajourné mais autorisé à continuer).**

De même, un étudiant de deuxième année qui a validé les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il est ajourné. Toutefois, s'il a validé les 60 ECTS de L1 et que les UE de L2 validées totalisent plus de 30 ECTS, il peut être autorisé à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2. **Attention ! Aucun étudiant de L2 ne peut être autorisé à s'inscrire en L3 s'il n'a pas validé la totalité des ECTS de première année.**

Ce passage d'une année à la suivante ne concerne que les étudiants inscrits administrativement au département de science politique.

- La procédure de renonciation : **les étudiants qui valident une U.E. ou un semestre par compensation** (moyenne générale de 10/20) **peuvent**, s'ils le souhaitent, **passer au rattrapage les E.C.** (autrement dit les cours) **où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne** dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent **remplir** le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de rattrapage et jurys) **un formulaire dit de renonciation** dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Si l'étudiant-e obtient au rattrapage une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

ATTENTION : cette procédure n'est **possible que pour l'année en cours**. Les étudiant-e-s ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une U.E. ou dans un semestre validé-e les années précédentes.

Conditions de délivrance du diplôme : 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. Le mémoire ou le rapport de stage doivent être soutenus.

Délivrance de mention : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Attention : **la délivrance du diplôme n'est pas automatique.** Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consultez l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

Durée des études : la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3^e année de L1 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation.

Les doubles cursus sont possibles à partir de l'année de L1 sur autorisation des responsables des formations considérées.

Pour toutes les **informations relatives à la scolarité**, merci de consulter régulièrement les affichages posés au département, le site du département et le blog du secrétariat.

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

La **mobilité des étudiants** est encouragée. En cas de mobilité en L3, le stage et le mémoire de recherche peuvent être effectués à l'étranger.

Adresse e-mail étudiante : une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout étudiant inscrit. Elle est susceptible d'être utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignants. Il est donc demandé à tous les étudiants de consulter régulièrement ce compte de messagerie électronique.

STATUT D'ÉTUDIANT-E SALARIÉ-E : MODE D'EMPLOI

Le département de Science politique offre aux étudiant-e-s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Le statut d'« étudiant-e salarié-e » est accordé aux étudiant-e-s inscrit-e-s en science politique. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande avant la **date limite** fixée pour chaque semestre et mise en ligne sur le blog du secrétariat. Après cette date, les étudiant-e-s qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants notamment) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives. Ce dossier sera examiné par les responsables licence en fin de semestre. **Attention** : le statut ne sera pas accordé automatiquement mais dépendra de la solidité du dossier.

La dispense d'assiduité que permet le statut d'« étudiant-e salarié-e » concerne tous les cours de Licence, **sauf** les cours suivants : les TD associés à des cours magistraux (en L1 et en L2), les cours de méthodologie (L1 et L3) et le cours Orientation universitaire et professionnelle (L1). Pour ces derniers, l'assiduité et le contrôle continu (avec des aménagements possibles variables en fonction des cours et spécifiés par chaque enseignant-e en début de semestre) sont obligatoires. **NB** : ces cours sont des **cours sans rattrapage**. Pour tous les autres cours, il revient à l'étudiant-e de récupérer les cours non suivis.

Contrôle des connaissances : le statut d'étudiant-e salarié-e permet d'être dispensé de contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire. Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal** (à savoir : les trois TD associés à des cours magistraux en L1 et L2, les cours de méthodologie en L1 et L3 et le cours Orientation universitaire et professionnelle en L1), l'enseignant-e détermine pour tous les étudiant-e-s un mode de validation en contrôle continu (exposé, fiche de lecture, dossier, etc.). Les étudiant-e-s salarié-e-s doivent donc impérativement prendre contact avec l'enseignant-e pour faire connaître leur situation et, éventuellement, déterminer un mode de validation aménagé / allégé (par exemple remise de deux travaux au lieu de trois).

Démarches à suivre : au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant-e salarié-e auprès du secrétariat de Science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut entrer en contact avec chacun-e des enseignant-e-s pour se signaler comme étudiante salarié-e

AVERTISSEMENT CONCERNANT LA FRAUDE

Une règle de base du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, etc.).

L'utilisation systématique de guillemets et de notes de bas de page, lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle sera assimilé au plagiat.**

Les cas de fraude seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplômes. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université en cas de fraude.**

Nous rappelons, en effet, qu'en application des dispositions légales, **les étudiants ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

Déroulement du cursus

Un EC peut être validé par compensation à l'intérieur d'une UE (moyenne générale de 10/20 entre les notes des E.C. d'une même U.E.) ; une UE peut être validée par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des U.E. d'un même semestre) ; un semestre peut être validé par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des deux semestres d'une même année).

U.E. (Unité d'Enseignement)	ECTS	E.C. (Éléments Constitutifs)
Semestre 1		
U.E. Initiation	6	Histoire politique et sociale de la France
	6	CM Droit constitutionnel et institutions politiques comparées
	6	TD de Droit constitutionnel et institutions politiques comparées
U.E. Découverte 1	3	EC découverte : Choix d'un cours dans les départements de philosophie, sociologie, histoire, géographie, économie, littérature
	3	Economie politique
U.E. Parcours professionnel 1	3	Méthodologie du travail universitaire
	3	Orientation universitaire et professionnelle
Semestre 2		
U.E. Introduction	6	Introduction à la théorie politique
	6	CM Introduction aux relations internationales
	6	TD Introduction aux relations internationales
U.E. Découverte 2	3	EC libre
	3	Introduction à la sociologie politique
U.E. Parcours professionnel 2	3	Langue
	3	Préparation C2i

Pour passer de la L1 à la L2, l'étudiant-e doit avoir acquis au moins la moitié des ECTS de L1 (30 ECTS).

P1 = Parcours 1 – « Philosophie politique : l'ordre politique en question »,

P2 = Parcours 2 – « Sociologie politique : politique et discriminations »,

P3 = Parcours 3 – « Histoire politique et études transnationales : citoyenneté et mondialisation ».

U.E. (Unité d'Enseignement)	ECTS	E.C. (Éléments Constitutifs)
Semestre 3		
U.E. Approfondissement1	6 6	CM Analyser et enquêter l'Etat TD Analyser et enquêter l'Etat
U.E. Spécialisation 1	6	Organisations internationales
	3	P1 – mineure interne : histoire de la pensée politique P2/P3 – mineure externe
U.E. Parcours professionnel 3	3	Langue
	6	Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains
Semestre 4		
U.E. Approfondissement 2	6	Construction et politique de l'Europe
	6	Questions contemporaines de théorie politique
	6	Participation politique et élections
U.E. Spécialisation	3	Mineure externe 2
	3	Mineure externe 3
U.E. Parcours professionnel 4	3	EC. libre
	3	Travail et politique

Pour passer de la L2 à la L3, l'étudiant-e doit avoir validé intégralement l'année de L1 et acquis au moins la moitié des ECTS de l'année de L2.

U.E. (Unité d'Enseignement)	ECTS	E.C. (Éléments Constitutifs)
Semestre 5		
U.E. Approfondissement 3	6 6 6	Les théories de la démocratie Médias et espace public Etudes du genre
U.E. Spécialisation 3	3	P1/P3 – Epistémologie des sciences sociales P2 – Sociologie des mouvements sociaux
	3	Mineure externe 4
U.E. Parcours professionnel 5	3	Méthodes
	3	Textes de science politique en anglais
Semestre 6		
U.E. Approfondissement 4	6	Politique et société : Afrique ou Asie
	6	Politique et société : Amérique Latine ou monde musulman
	6	Politique des sciences et environnement
U.E. Spécialisation 4	3	P1/P2 : Action publique, migrations, discriminations ou P1/P3 : Souveraineté et mondialisation ou P2/P3 : Crise, événement, exception
	3	Mineure externe 5
U.E. Parcours professionnel 6	6	Mémoire (recherche / stage)

Contenu des enseignements (E.C.)

Enseignement	Niveau	Descriptif
Histoire politique et sociale de la France CM	L1 – 1 ^e s.	Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l’histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Couvrant la période s’étendant de 1789 au milieu du vingtième siècle, il met l’accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l’évolution du système politique français.
Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	L1 – 1 ^e s.	<i>Objectif</i> : Ce cours vise à fournir les connaissances et modes de raisonnement élémentaires de la théorie de l’État et du droit constitutionnel, dont la maîtrise est indispensable à tout étudiant qui souhaite accéder à la pleine intelligence des systèmes politiques contemporains.
Economie politique	L1 – 1 ^e s.	Ce cours a pour but d'apporter aux étudiants les connaissances économiques nécessaires à la compréhension des enjeux politiques contemporains. La première partie du cours privilégie un point de vue historique pour rendre compte de l'autonomisation progressive d'une sphère d'activité économique et des transformations corrélatives de l'État. La deuxième partie prend pour objet les logiques sociales attachées à l'échange et aux différentes formes de transferts qui assurent la circulation des ressources matérielles dans une société (don et contre-don, impôts, redistribution etc.). La troisième partie est centrée sur l'étude des politiques économiques et des différentes formes d'intervention de l'Etat, que ce soit dans la production de biens publics ou dans la correction des inégalités. Le cours prend appui sur des travaux classiques d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études.
Méthodologie du travail universitaire	L1 – 1 ^e s.	Basé sur des exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe), ce cours a pour objectif de fournir aux étudiants des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. On abordera d’abord les questions d’apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présentera ensuite les outils à la disposition des étudiants (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaillera enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.).
Introduction à la théorie politique	L1 – 2 ^e s.	L’objectif de ce cours est de familiariser les étudiants avec la théorie politique. Les thèmes abordés cette année seront communiqués par les enseignant.e.s en début de second semestre.

Introduction aux relations internationales	L1 – 2 ^e s.	<p><i>Objectifs</i> : comprendre les enjeux du système politique et économique mondial et se familiariser avec les théories qui en rendent compte.</p> <p><i>Description</i> : Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiants une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.</p>
Introduction à la sociologie politique	L1 – 2 ^e s.	<p>L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiants une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique.</p> <p>Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.</p>
Analyser et enquêter l'Etat	L2 – 1 ^e s.	<p>L'Etat sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'Etat s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'Etat, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'Etat. Il s'agira dans le même temps d'examiner les approches empiriques qui se sont développées pour enquêter sur l'action de ses agents et ses transformations récentes.</p>

Organisations internationales	L2 – 1 ^e s.	Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).
Histoire de la pensée politique	L2 – 1 ^e s.	Ce cours vise à initier les étudiants aux traditions de la pensée politique occidentale, de leur apporter les outils critiques nécessaires à la compréhension des questions théoriques et politiques de notre temps. Le cours se centrera sur l'histoire du concept de pouvoir politique. Il partira de l'émergence d'une réflexion critique sur le pouvoir dans les cités antiques des Ve et IV ^e siècle. Il présentera ensuite les différentes réélaborations de ce concept dans des contextes socio-historiques variés et leurs appropriations au sein des traditions de pensée républicaines, démocratiques, libérales, marxistes ou foucaaldiennes.
Problèmes politiques économiques et sociaux contemporains	L2 – 1 ^e s.	Le cours aborde les mutations économiques et politiques qui touchent les sociétés contemporaines et vise à améliorer la compréhension d'un monde social profondément internationalisé. Des thèmes d'actualité comme la dette, la croissance et ses limites, la gouvernance internationale du climat aujourd'hui seront abordés. Ils feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, la géographie. Un accent particulier sera mis sur la méthodologie de la dissertation.
Construction politique et de l'Europe	L2 – 2 ^e s.	Ce cours propose une introduction à l'histoire et au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques. Le cours sera organisé en trois grandes parties. Une première partie présentera d'abord l'histoire et les théories de la construction européenne: il s'agira notamment de mettre en perspective les discours et les représentations du processus d'intégration européenne. Une deuxième partie se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne: d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes et questionnera l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres.

Questions contemporaines de théorie politique	L2 – 2 ^e s.	Le cours sera organisé cette année autour d'une dizaine de thématiques liées à des enjeux, crises et événements contemporains qui seront l'occasion de mobiliser un corpus de théorie politique s'inscrivant dans des traditions et filiations intellectuelles et théoriques classiques tout en les renouvelant. Nous porterons une attention particulière aux analyses et aux textes de référence les plus marquants de ces cinquante dernières années (théorie marxiste, poststructuralisme, études postcoloniales, études féministes et <i>queer</i> , études culturelles, études environnementales, études digitales...) ; nous travaillerons également sur des sources non textuelles, des
--	------------------------	---

		œuvres artistiques, comme sur des archives du temps présent.
Participation politique et élections	L2 – 2 ^e s.	Ce cours s'intéresse aux formes de participation individuelle ou collective des citoyens susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.
Travail et politique	L2 – 2 ^e s.	La question du travail se trouve au centre des bouleversements qui caractérisent nos sociétés à l'ère de la mondialisation. Non pas en tant que figure déclinante, comme le prétendent certains analystes, mais en tant que totalité de rapports sociaux de classe qui déterminent de manière décisive les conduites, les comportements et les représentations des individus. D'une certaine manière, la critique du travail est plus que jamais la condition fondamentale de toute critique sociale. Les séances du cours se donnent comme objectif d'explorer les éléments constitutifs de ce rapport contradictoire qui reste largement une « boîte noire ». Parmi les thématiques retenues : travail et politisation, conflits de travail, syndicalisme et institutions représentatives du personnel, gouvernance actionnariale et modernisation des entreprises, dialogue social et évolution des pratiques de négociation, critères de gestion conventionnels et émergence de nouvelles logiques managériales.
Les théories de la démocratie	L3 – 1 ^e s.	<i>La présentation de ce cours sera communiquée ultérieurement.</i>

Études du genre	L3 – 1 ^e s.	Qu'est-ce que le « genre » ? Le cours a pour objectif de présenter les principaux apports de la sociologie à l'analyse des processus complexes contribuant à la construction sociale de la différence des sexes. Après avoir illustré en quoi le genre est un principe d'intelligence du monde social, un principe d'ordre et de hiérarchie, une pratique d'improvisation se déployant sur une scène de contrainte, le cours s'intéresse à la manière dont les identités sexuelles se construisent et aux liens entre sexe, genre et sexualité. Le cours traite ensuite du fonctionnement du genre dans différents domaines étudiés par la sociologie : le travail, la socialisation, la politique, la sexualité. Il portera une attention particulière à l'intersection du genre avec d'autres rapports sociaux, par exemple de classe et de « race ».
Médias et espace	L3 –	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de mieux
public	1 ^e s.	appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.

Epistémologie des sciences sociales	L3 – 2 ^e s.	Ce cours vise à permettre aux étudiants de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d'objectivité et visée critique. D'un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d'une volonté de donner à l'étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d'un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l'impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d'œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d'analyser les différentes façon dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.
Sociologie des mouvements sociaux	L3 – 1 ^e s.	Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales etc) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.
Méthodes	L3 – 1 ^e s.	Cet enseignement est destiné à permettre la maîtrise des méthodes et démarches d'analyse propres à la science politique. Il comporte une partie plus théorique destinée à poser les bases du questionnement en science politique, de l'enquête de terrain et du travail d'interprétation et de rédaction. Nous traiterons ainsi des différentes étapes de la construction d'une recherche (rupture épistémologique, construction de l'objet, problématique, etc). Ces aspects seront mis en application à travers la réalisation de travaux empiriques (autour d'un thème transversal aux différents groupes, fixé en début de semestre) sur la base desquels les étudiants seront évalués. Ce cours comporte aussi bien une préparation à la pratique de l'observation ethnographique et à la rédaction d'un journal de terrain, nécessaire dans le cadre des stages, qu'une initiation aux méthodes de recherche indispensable pour les étudiants qui font le choix du mini-mémoire.

Politique et Société : Afrique	L3 – 2 ^e s.	<p><i>Objectif</i> : Donner une introduction générale à l’histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États post-coloniaux et leurs enjeux théoriques.</p> <p><i>Descriptif</i> : En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États post-coloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l’impact des politiques d’ajustement structurel et de démocratisation.</p>
Politique et Société : Asie	L3 – 2 ^e s.	<i>La présentation de ce cours sera communiquée ultérieurement.</i>
Politique et Société : monde musulman	L3 – 1 ^e s.	<p>Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l’unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l’Etat et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Egypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêtera également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l’Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d’une pensée musulmane renouvelée etc.). Enfin, on s’interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînés.</p>

Politique et Société : Europe	L3 – 1 ^e s.	<i>La présentation de ce cours sera communiquée ultérieurement.</i>
Politique des sciences et environnement	L3 – 1 ^e s.	<i>La présentation de ce cours sera communiquée ultérieurement.</i>

Action publique, migrations, discriminations	L3 – 2 ^e s.	Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations, en particulier raciales (mais aussi sexuelles). Il prend pour point de départ l'importance du fait migratoire ainsi que de la « question immigrée » dans la construction de la nation française (et de la nationalité), pour analyser ensuite la montée en puissance d'une « question raciale » réputée étrangère à la culture politique du pays : on y parlera de la « question noire » et de la « question rom », d'islamophobie et d'antisémitisme. Il examine à la fois les logiques sociales à l'œuvre et l'expérience des personnes discriminées, avec la constitution de subjectivités minoritaires. Il porte une attention particulière aux politiques publiques – non seulement antidiscriminatoires, mais aussi discriminatoires. Si le séminaire est centré sur la France, il mobilise la comparaison avec les États-Unis tout en abordant l'expérience nationale dans le cadre européen.
Souveraineté et mondialisation	L3 – 2 ^e s.	Si le terme de mondialisation est relativement nouveau, il désigne un processus historique ancien d'intensification des circulations et des connections entre les différentes parties de la planète. Faire une sociologie de la mondialisation, c'est rechercher les mécanismes sociaux qui gouvernent cette évolution et décrire les formes de relations qu'elle prend entre États et entre sociétés. On s'intéressera dans ce cours à toutes les dimensions de la mondialisation contemporaine : économique, mais aussi, militaire, culturelle et politique. On s'interrogera sur les acteurs déterminants de la mondialisation ainsi que sur ses effets politiques, sur les rapports entre puissances, les institutions internationales, les États, le droit, les classes sociales mais aussi sur l'action collective ou les formes de citoyenneté. Pour construire cette sociologie et cette sociologie politique de la mondialisation, de nombreux auteurs seront abordés, de Fernand Braudel à Frederick Cooper, d'Abram de Swaan à Immanuel Wallerstein, de Lénine à Saskia Sassen, de Norbert Elias à David Harvey, de Karl Marx à Toni Negri ou Ulrich Beck, etc.
Crise, événement, exception	L3 – 2 ^e s.	A partir de la présentation des débats contemporains sur l'état d'exception, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce cours a pour objectif d'interroger cette modalité de gouvernement singulière qu'est l'état d'exception. Il s'agit plus précisément de

		saisir ses conditions d'existence en insistant sur le rôle central des événements critiques et des crises politiques, et de mettre au jour, à travers des exemples historiques et des situations contemporaines, les logiques répressives qui le sous-tendent et ses manifestations concrètes (législations d'exception, renforcement des pouvoirs de l'exécutif ou des institutions en charge de la sécurité du territoire, légalisation de mesures dites « exceptionnelles », création de juridictions ou de lieux d'exception etc.).
Textes de science politique en Anglais	L3 – 2 ^e s.	NB l'assiduité à ce cours est obligatoire L'objectif du cours est d'apprendre à lire et à commenter des textes de science politique en langue anglaise (représentant différents types d'approche et abordant différentes thématiques) et à se familiariser avec certains débats théoriques et scientifiques anglophones. Les textes pourront être prélevés dans des ouvrages de référence ou d'actualité, dans des revues savantes, dans des revues généralistes plus engagées et parfois dans les médias. Il s'agira à la fois de présenter et de discuter les arguments des textes et de les situer par rapport aux controverses contemporaines nationales et internationales. Chaque enseignant-e de ce cours aborde des thèmes différents traités à travers les textes sélectionnés et les discussions conduites durant le semestre.

Inscription dans les cours de langues

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr
www.univ-paris8.fr/cdl

LE CENTRE DE LANGUES PROPOSE L'ENSEIGNEMENT DES 13 LANGUES SUIVANTES :

Anglais, Allemand, Arabe, Berbère, Catalan, Chinois, Coréen, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Portugais, Russe.

Attention, dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre ou EC de découverte. **A noter pour la rentrée 2018-2019, il est dorénavant impossible de prendre l'anglais comme EC libre ou de découverte.**

Veuillez vous renseigner directement au CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

Cours d'anglais au Centre Des Langues (CDL)

Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un test de niveau (Oxford Placement Test). Chaque étudiant reçoit un coupon détachable avec un code personnel qui lui sera demandé en ligne pour passer ce test. Ce coupon est délivré avec la carte d'étudiant. Après avoir validé et ouvert votre espace personnel Paris 8 vous aurez accès à l'onglet test de langue où un lien vous mènera directement sur le site du test (actif début Septembre). NB : Les étudiants en master doivent demander leur code directement au CDL (bureaux B204-B205).

Attention : vous ne pouvez le passer qu'une fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de remplir correctement votre adresse mail où l'on vous enverra ensuite vos résultats.

Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre :

- General English A0 ou A1 : niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

A partir du niveau A2, les étudiants de sciences politiques doivent suivre des cours d'anglais de spécialité : **English for Social Sciences** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de sciences politiques au niveau A2 et B1)

- English for Social Sciences A2 et B1 : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.
- A partir du niveau B2 : Le CDL propose des cours d'anglais pour sciences sociales B2+. Par ailleurs les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

Le CDL ouvre également un cours intensif d'anglais Général A1/A2 à l'inter-semestre. Il s'agit d'un cours de 36h qui se tiendra une semaine en Janvier avant le début du second semestre. Renseignements et inscription auprès du CDL.

Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur moodle en Septembre lors de la semaine de pré-rentrée : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/>
 Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2).

Attention ! Il est impératif que les étudiants pré-inscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (17-21 Septembre) faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue. L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire est plein, veuillez contacter le personnel du CDL dès la semaine de rentrée pour connaître les cours encore ouverts.

Secrétariat d'anglais : Bât.B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Me Palandre cecile.palandre@univ-paris8.fr

Spécialités des enseignants-chercheurs

Thomas BRISSON

- Sociologie des Intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Histoire du fédéralisme
- Comparaisons Europe-Amérique : systèmes et institutions politiques
- Transferts culturels Europe-Amérique
- Art et Politique : usages politiques de l'art

Vanessa CODACCIONI

- Etat, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

Damien de BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Immigration et politiques migratoires : aspects économiques
- Inconscient, imaginaire et politique
- Sociologie pragmatique des faits religieux

Elsa DORLIN

- Philosophie et théorie politiques (en particulier études foucaaldiennes)
- Études féministes, de genre et de sexualités (en particulier, généalogie des rapports de pouvoir de genre, de race et de classe et épistémologies féministes)
- Théorie critique (en particulier, questions relatives à la violence)
- Problématiques postcoloniales (en particulier, études africaines américaines et caribéennes, études fanoniennes)
- Histoire et philosophie de la médecine (histoire politique du corps, historicité des catégories de sexe et de race dans les sciences biologiques et médicales)

Nora EL-QADIM

- Migrations et politiques migratoires
- Sociologie de l'action publique et du droit
- Sociologie politique de l'international
- Politiques européenne

Eric FASSIN

- Genre et sexualité, politisation des questions sexuelles et raciales, comparatisme France – Etats-Unis
- Politiques d'immigration et d'identité nationale, comparaisons franco-européennes

Pierre GILBERT

- Stratification et classes sociales
- Espace et ségrégation
- Logement, habitat

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine: théories de la justice distributive, du châtimepnt pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Ethique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. 📖 Théories du genre

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées; transferts de normes; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales; politiques scientifiques; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY

- Sociologie du travail et de l'expertise
- Syndicalisme et répertoires de l'action syndicale
- Sociologie économique : Etat, professions, marchés
- Transformations du capitalisme et histoire du management
- Capitalisme et ingénieurs en Inde

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).

- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Laurent JEANPIERRE

- Sociologie et politique de la société transnationale : émigrations politiques ; politisation et politique des migrants et des diasporas ; réseaux d'acteurs non-étatiques ; mondialisations culturelles ; histoire globale ; macrohistoire
- Sociologie des idées et des intellectuels : intellectuels et politique ; conditions d'accès à l'espace public ; structures sociales de l'espace public ; circulations, usages sociaux et politiques des idées ; histoire et sociologie des sciences sociales ; politiques des savoirs
- Sociologie des crises politiques : changements de régime, révolutions, révoltes
- Sociologie du néolibéralisme
- Théories et sociologies critiques

Kolja LINDNER

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- Cultural Studies, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme

Audrey MARIETTE

- Art & politique (cinéma, classes populaires, question sociale ; engagement, mobilisations, intellectuels ; publics militants)
- Circulation internationale des oeuvres et des idées
- Industries culturelles, politique culturelle, « diversité » & mondialisation
- Formation professionnelle, politiques éducatives & inégalités sociales
- Santé & inégalités sociales

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZE

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- Questions européennes.

Vanessa NUROCK

- Philosophie morale et politique contemporaine
Philosophie morale moderne (pensée des lumières)
Bioéthique (éthique biomédicale, éthique animale et environnementale, neuroéthique et nanoéthique)
- Philosophie de la psychologie (psychologie sociale, psychologie morale, sciences cognitives)
- Ethique du care

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la production de la « culture populaire » (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, etc.)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Sociologie du droit et des professions judiciaires : mobilisations de juristes et de professionnels du procès, usages du droit en politique. Scandales politiques
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques
- Sociologie du journalisme, « espace public », médias et mobilisations politiques
- La violence dans les sociétés démocratiques contemporaines (sport, harcèlement moral, etc.)

Yves SINTOMER

- Théories de la démocratie
- Sujets sur l'Italie, l'Amérique latine, l'Espagne, l'Allemagne
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative, les quartiers populaires
- Thèmes ayant trait à l'opinion publique
- Thèmes ayant trait à la question de la « vie privée »

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et Aux Etats-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective

- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
Pouvoir d'État et démocratie participative
Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique
- Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

- Société et État en Afrique
- Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud
- Théories post-coloniales
- Politique locale et décentralisation
- Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

Enseignements de « mineure » à prendre dans d'autres départements

Les enseignements de mineures externes s'inscrivent à l'intérieur des trois parcours prévus dans le cadre de la licence et sont proposés par le département de philosophie pour le parcours 1 « Philosophie politique : l'ordre politique en question » ; par le département de sociologie pour le parcours 2 « Sociologie politique : politique et discriminations » ; et par le département d'histoire pour le parcours 3 « Histoire politique et études transnationales : citoyenneté et mondialisation »

PHILOSOPHIE :

Informations

Département de philosophie, Bâtiment A

Secrétariat : salle A030

Tél : 01 49 40 66 13 ; Mail : bellahcened@univ-paris8.fr

Site : <http://www-artweb.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique342>

SOCIOLOGIE :

Informations

Département de sociologie et d'anthropologie, Bât. B

Secrétariat, Josette DESVOIS, bureau B 349

Tel : 01 49 40 68 19

Mail : josette.desvois@univ-paris8.fr

Site : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie>

HISTOIRE (L2 et L3) :

L'inscription des étudiants dans les cours se fait **auprès des tuteurs du département d'histoire, la semaine précédant la rentrée.**

Attention : Si cette préinscription garantit une place dans le cours, elle ne dispense pas de venir en classe par la suite. En cas d'absence aux premiers cours, l'inscription est susceptible d'être annulée.

Informations

Département d'Histoire, Bât. B

Secrétariat : Guylène Deruel, bureau B 346

Tél. : 01 49 40 68 25

Mail : guylene.deruel@univ-paris8.fr

Site : <http://www2.univ-paris8.fr/histoire>

**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES EMPLOIS DU TEMPS,
REPORTEZ-VOUS AU BLOG ET AU SITE WEB DU DEPARTEMENT**

Tableau récapitulatif de la Licence - Département de Science Politique - Université Paris 8

L1-Semestre 1	L1-Semestre 2	L2-Semestre 3	L2-Semestre 4	L3-Semestre 5	L3-Semestre 6
Histoire politique et sociale de la France ; Droit constitutionnel et institutions politiques comparées ; E.C. découverte* ; Economie politique ; Méthodologie ; Orientation universitaire et professionnelle	Introduction à la théorie politique ; Introduction aux relations internationales ; E.C. libre ; Introduction à la sociologie politique ; Langue vivante ; Préparation C2i	Analyser et enquêter l'Etat; Organisations internationales ; Mineure interne (P1) OU externe (P2/P3) ; Langue vivante ; Problèmes politiques, économiques et sociaux contemporains	Construction et politique de l'Europe ; Questions contemporaines de théorie politique ; Participation politique et élections ; Mineure externe 2 ; Mineure externe 3 ; EC libre ; Travail et politique	Les théories de la démocratie ; Etudes du genre ; Médias et espace public ; Epistémologie des sciences sociales (P1/P2) OU Sociologie des mouvements sociaux (P3) ; Mineure externe 4 ; Textes de science politique en anglais Méthodes	Politique et société : Afrique OU Asie ; Politique et société : Europe OU monde musulman ; Politique des sciences et environnement ; Action publique, migrations, discrimination (P1/P2) OU Souveraineté et mondialisation (P1/P3) OU Crise, événement, exception (P2/P3 ; Mineure externe 5 ;
				MÉMOIRE ou STAGE ou PROJET TUTEUR	

Parcours 1 – « Philosophie politique : l'ordre politique en question » Parcours 2 – « Sociologie politique : politique et discriminations » Parcours 3 – « Histoire politique et études transnationales : citoyenneté et mondialisation »

* Choix d'un cours dans les départements de philosophie, sociologie, histoire, géographie, économie, littérature.